

L'ÉCHO

Municipalité de St-Luc-de-Vincennes

Sommaire :

La lecture des compteurs d'eau

Mot du maire

La patinoire a été asphaltée. Le résultat est formidable. Ce sera plus facile pour l'arrosage et les jeunes pourront y jouer l'été. On y installera également un jeu de basketball.

Durant l'été, la municipalité a beaucoup investi dans les infrastructures pour les loisirs. Le terrain de balle a été également aménagé pour le soccer. Tout est propre. Le comité des loisirs aura les instruments nécessaires pour créer des activités.

Je remercie Martin Imhof qui nous a beaucoup aidé pour le soccer et je remercie Luc Normandin et Yvan Magny qui ont aidé pour bien aménager la patinoire.

Avait lieu en fin de semaine le congrès des maires. Vu que c'est une année d'élections,

l'ambiance était différente. Dans plusieurs municipalités, il y aura de grands changements. C'est la première fois que toutes les municipalités ont une élection en même temps. Une grosse amélioration.

Cette semaine avait lieu le 5 à 7 du Comité culturel de la MRC des Chenaux. Nous avons eu la chance de visiter madame Noury qui demeure dans le rang Saint-Jean. Elle fait de très belles œuvres. Si vous avez la chance de la visiter, ne manquez pas l'occasion. C'est très joli. J'ai visité également madame Micheline Massicotte qui fabrique du vitrail. Cette dernière a beaucoup de talent. Allez les voir et les encourager.

Jean-Claude Milot, maire.



L'Écho transmet l'information

Dans ce numéro :

Mot du maire	1
Processus de l'élection 2009	2
Avis public: Dépôt du rôle d'évaluation	2
Communiqués divers	3
Votre résidence est-elle prête pour l'hiver?	3
Les coordonnées de l'organisation municipale	4
Services et activités offerts aux citoyens	4

Rappel : Écocentre mobile le 10 octobre prochain

Le samedi 10 octobre 2009, un écocentre mobile sera dans notre municipalité, près de l'Édifice municipal. Il offre la possibilité de vous départir de façon simple et écologique de différentes matières.

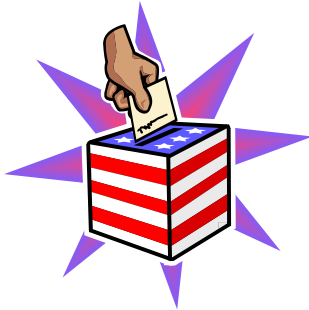
Matières pouvant être récupé-

rées à l'écocentre mobile:

Biens réutilisables (bicyclettes, meubles, jouets, instruments et équipements fonctionnels, etc.), bois (branches, bois de démolition et de construction), résidus verts (gazon, feuilles, résidus de jardins), métaux (électroménagers), pneus de

route, vêtements réutilisables et déchets domestiques dangereux, tels peinture, huile usées, etc.

C'est le temps de vous débarasser de ces matières.



La démocratie s'exerce dans toutes les municipalités du Québec

PROCESSUS DE L'ÉLECTION 2009

À 16h30, le vendredi 2 octobre 2009, à la clôture de la période du dépôt des candidatures en vue de l'élection du 1 novembre 2009, les personnes suivantes ont été élues par acclamation :

Poste de maire : Jean-Claude Milot, Francine Therrien, siège no. 2, Jacques Lefebvre, siège no. 3, Nicole Grenon, siège no. 4, Françoise Asselin, siège no. 5 et Robert Normandin, siège no. 6.

Félicitations aux candidats élus par acclamation.

Reprises du processus électo-

ral

Aucune personne n'a déposé sa candidature pour le siège no. 1. Le processus électoral doit être repris pour combler le siège no. 1.

La période de mise en candidature débutera le 9 octobre pour se terminer le 23 octobre prochain à 16 h 30.

Les formulaires seront disponibles au bureau municipal à compter de vendredi 9 octobre 2009.

Si deux personnes se présentent pour combler ce poste, un scrutin sera nécessaire.

Le vote par anticipation se tiendra dimanche le 8 novembre et le scrutin le dimanche 15 novembre 2009.

La prochaine séance régulière du conseil se tiendra le lundi 9 novembre 2009.

Avis public : Dépôt du rôle d'évaluation

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

Le rôle triennal d'évaluation foncière pour les années 2010, 2011 et 2012 a été déposé au bureau de la municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes, le 15 septembre 2009.

Que toute personne peut prendre connaissance de ce rôle d'évaluation foncière au bureau de la soussignée selon les modalités suivantes : du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h, sauf le vendredi après-midi où le bureau est fermé. De plus, à la suite du dépôt de ce rôle, toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription relative à un bien dont elle est elle-même ou autre personne est propriétaire, peut déposer auprès de la MRC des Chenaux (organisme responsable de

l'évaluation) une demande de révision à ce sujet selon les dispositions de la section 1 du chapitre X de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

Être déposée au plus tard le premier mai 2010;

Être déposée à l'endroit suivant ou y être transmise par courrier recommandé à la MRC des Chenaux, 630, rue Principale, Saint-Luc-de-Vincennes (Québec) GOX 3K0

Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;

Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 97-08-108 de la MRC des Chenaux et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Luc-de-

Vincennes, ce dix octobre 2009

Rita Massicotte, directrice générale et secrétaire-trésorière

Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes

Communiqués divers:

Popote roulante de St-Luc-de-Vincennes

L'équipe de la popote roulante de St-Luc-de-Vincennes est à la recherche de personnes disponibles pour faire : soit la cuisine, soit pour conduire son véhicule pour la livraison, soit comme accompagnateur pour livrer les repas. Ceci nous permettrait de faire une rotation des bénévoles et de poursuivre ce service qui est implanté depuis plus de 10 ans dans notre municipalité.

Aussi, nous savons tous que notre municipalité n'échappe

pas au vieillissement de la population et que plusieurs aînés ou convalescents pourraient profiter de ce service et offrir un peu de répit aux nombreux aidants naturels.

Aujourd'hui, vous vous dites encore capable de cuisiner, soyez sans crainte, vous pourrez encore le faire car nous vous offrons qu'un repas par semaine au coût de 4 \$ (soupe, plat principal et dessert) livré chez-vous le mardi. Vous répondez aux critères et désirez vous inscrire? Faites-le maintenant pour profiter de ce

repas fait maison!

Il n'en tient qu'à nous gens de St-Luc de garder ce service actif dans notre municipalité. Vous désirez devenir bénévole? Vous désirez profiter de ce service si vous êtes éligible?

Agissez maintenant en communiquant avec madame Réjeanne Fortin au 819-295-5342 ou avec le Centre d'action bénévole de la Moraine au 1-418-328-8600.

Au plaisir de vous accueillir!



Rien de tel qu'un bon repas maison

Lecture des compteurs d'eau

Au cours du mois de novembre, l'inspecteur municipal fera le relevé des lecteurs à distance reliés au compteur d'eau potable.

En effet, ce relevé se fait à l'extérieur. Toutefois, il est possible que l'inspecteur municipal doive également vérifier le compteur placé à l'intérieur de la résidence ou du

commerce afin de s'assurer que les relevés des deux appareils concordent.

Si l'un ou l'autre des appareils est défectueux, il sera remplacé. **C'est pourquoi, vous avez l'obligation, comme propriétaire, de vous assurer de laisser un espace libre et convenable autour du compteur d'eau à l'intérieur de votre résidence ou com-**

merce afin que l'inspecteur puisse effectuer les réparations nécessaires, s'il y a lieu.

Il faut vous rappeler que le compteur et le dispositif extérieur sont la propriété de la municipalité et que seul l'inspecteur municipal a l'autorisation d'apporter des modifications à ces appareils.

« C'est pourquoi, comme propriétaire, vous avez l'obligation de laisser un espace libre et convenable »

PRESPECTIVES—CONCOURS DE PHOTOS

Le 1^e septembre 2009, la MRC des Chenaux a procédé au lancement de son concours de photos « **Prespectives—La MRC des Chenaux vue par ses citoyens** »

Cinq thèmes à explorer, cinq prix à gagner! Prix totalisant 1 500 \$, dont :

- histoire et patrimoine

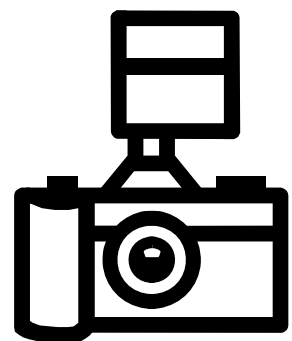
- art et culture
- agriculture et terroir
- paysage, faune et flore
- Cœur Villageois

Ce concours d'adresse aux résidents de la MRC des Chenaux, âgés de 18 ans et plus. Seuls les photographes amateurs sont admissibles à ce

concours. Ainsi, tout le monde a une chance de voir sa photo primée!

Le concours se termine le 31 août 2010.

Si vous avez des questions, contactez Julie Desaulniers! 819-840-0704, poste 2205, ou Julie Desaulniers@mrcdeschenaux.ca.



Bonne chance à tous!

Municipalité de St-Luc-de-Vincennes

660, Rue Principale C.P. 450
St-Luc-de-Vincennes (Québec) GOX 3K0

Téléphone : 295-3782
Télécopie : 295-3782
Messagerie : municipalite@stlucdevincennes.com
Page Web : www.stlucdevincennes.com

Horaire du bureau : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h,
du lundi au vendredi, sauf le vendredi après-midi où le
bureau est fermé.

Bulletin l'Écho pour mieux vous informer

Service ambulancier et incendie : 9.1.1
Bibliothèque municipale : 295-3608
Salle communautaire : 295-3608
Inspecteur en bâtiment : 295-3782
Inspecteur municipal : 295-3782
Urgence environnement : 1-866-694-5454

Le maire :

Jean-Claude Milot 295-3478

Les conseillers :

Nicole Grenon 295-3660

Brigitte Noël 295-3776

Francine Therrien 295-5241

Jacques Lefebvre 295-3242

Robert Normandin 295-3607

Services et activités offerts aux citoyens

Monsieur Luc Normandin, **inspecteur municipal**, est responsable de l'entretien de la voirie, des réseaux d'aqueduc et d'égout et de l'édifice municipal.

M. Francis Dubreuil, **inspecteur en bâtiment**, peut vous recevoir le lundi en avant-midi pour répondre à vos questions concernant l'aménagement et l'urbanisme. Il est responsable de l'émission des permis de construction, rénovation et de démolition.

Les bénévoles de votre **bibliothèque municipale**, dirigés par Mme Louise Lemire, vous accueillent le mardi de chaque semaine entre 19 h et 20 h 30.

Le Comité loisirs et social St-Luc-de-Vincennes est un organisme à but non lucratif qui s'occupe d'organiser des activités pour les jeunes et les moins jeunes. Mme Ginette Normandin est la présidente de ce comité. Vous pouvez la rejoindre au

numéro 295-1135.

Mme Denise Beaudoin est présidente de **l'Âge d'or**. Vous pouvez entrer en communication avec elle au numéro 295-3293.

Quant à Mme Michèle Magny, elle est responsable du **Comité des jeux du vendredi** soir qui s'adressent aux adultes seulement. Elle est disponible au numéro 295-3434.

La popote roulante, dirigée par Mme Aline Grandmaison et son groupe de bénévoles, préparent des repas pour les personnes âgées ou en perte d'autonomie. Ces repas sont livrés à domicile. Vous pouvez la rejoindre au numéro 295-3496.

Par ailleurs, **le Comité de l'amitié** est un groupe de femmes qui se rencontrent pour traiter de sujets divers. Responsable : Mme Denise Laroche. Téléphone 295-3784.

Voici les coordonnées des responsables de **La Fabrique**: M. le curé Clément Jacob, au numéro 418-328-3115, M. Roger Pronovost, président de la Fabrique au numéro 295-3485, Mme Françoise Asselin, secrétaire-trésorière, au numéro 295-3514. Les sacristines : Mme Fabienne Dessureault au numéro 295-3615 et Mme Carmen Carignan au numéro 295-3248.

La Société d'histoire est dirigée par M. Théopane Beaudoin au numéro 295-3293.

Pour obtenir de l'information sur l'un ou l'autre des comités, communiquez directement avec le responsable de chaque comité.